

# Marché de Noël 2023 de Vendeville

## DOSSIER DE CANDIDATURE

Dates de l'évènement :

Du samedi 25 novembre au dimanche 26 novembre 2023

### 1. Coordonnées de l'exposant

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse du domicile : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Téléphone fixe : \_\_\_\_\_ Téléphone portable : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_

Pièce d'identité :

- Carte Nationale d'Identité  
 Passeport  
 Permis de conduire

N° de la pièce d'identité :

\_\_\_\_\_

Date de délivrance :

\_\_\_\_\_/\_\_\_\_\_/\_\_\_\_\_

**Joindre impérativement une copie de la pièce  
d'identité au dossier.**

**POUR LES COMMERÇANTS :**

**N° d'immatriculation au registre du commerce ou n° SIRET :**

\_\_\_\_\_

**POUR LES AUTO-ENTREPRENEURS :**

**N° d'immatriculation :**

---

## 2. Descriptifs des produits proposés

**Secteur d'activité des produits ou créations (cochez la ou les cases correspondantes) :**

- |   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Alimentation       | <input type="checkbox"/> Bijouterie              |
| <input type="checkbox"/> Décoration         | <input type="checkbox"/> Arts de la table        |
| <input type="checkbox"/> Artisanat du monde | <input type="checkbox"/> Vêtements / accessoires |
| <input type="checkbox"/> Jeux / Jouets      | <input type="checkbox"/> Décorations de Noël     |

**Liste des produits et/ou créations proposés :**

Description détaillée des produits ou créations	Fourchette de prix	Fabrication par vos soins
		OUI ou NON

**Joindre impérativement des photographies couleurs de vos produits et/ou créations de vente.**

### 3. Frais d'inscription

#### Les tarifs :

- Tarif pour les personnes domiciliées à Vendeville : **5€**
- Tarifs pour les personnes extérieures (non domiciliées à Vendeville) : **20€**

**N'oubliez pas de nous faire parvenir votre paiement par chèque à l'ordre de "Famille & Enfance Vendeville" à la Mairie de Vendeville - 79 Rue de Seclin, 59175 Vendeville.**

### 4. Règlement

**Merci de lire attentivement ces informations.**

#### Informations :

Le Marché de Noël se déroulera **le samedi 25 novembre de 14h00 à 19h00 et le dimanche 26 novembre de 10h00 à 18h00. L'installation des exposants se fera le samedi de 9h00 à 13h30.** La municipalité se réserve la possibilité de modifier les horaires en fonction d'impératifs nouveaux ou des conditions climatiques.

Chaque exposant s'engage à respecter les plages d'horaires obligatoires.

#### Attribution des stands :

Votre emplacement pourra être en salle ou en chalet devant la salle - La Chiconnière. L'attribution des stands sera déterminée de façon collégiale par la commission « Fêtes et Cérémonies ».

Compte tenu du caractère festif de cette manifestation, la municipalité sélectionnera et retiendra un maximum de produits liés aux traditions des fêtes de Noël.

Il sera accordé un maximum d'un stand par inscription portant le même nom.

#### Remboursement :

**Pour l'exposant, en cas de désistement aucun remboursement ne sera effectué, sauf cas de force majeure et sous présentation de justificatifs.**

L'emplacement accordé est strictement personnel et ne peut être cédé, sous-loué ou échangé, tout ou en partie, à titre gracieux ou onéreux.

### Matériels à fournir :

Pour votre emplacement, vous souhaitez (veuillez cocher vos besoins) :

- 1 table 75x185cm,
- 2 chaises
- 2 grilles d'exposition,
- 1 table ronde style bistro diamètre : 60cm
- 1 arrivée électrique (les rallonges électriques sont à prévoir par l'exposant)

### Responsabilités :

Les exposants seront tenus de procéder au déchargement de leurs marchandises et à l'installation complète de leur stand.

Aucune modification de structure des stands ne pourra être effectuée.

Toute dégradation constatée sera imputée à l'exposant qui en assurera les dédommagements. Les rallonges et multiprises sont à la charge de l'exposant ainsi que l'aménagement et la décoration du stand.

La Ville ne saurait être tenue responsable en cas de vol, y compris si l'exposant fait le choix de laisser sa marchandise en dehors des heures d'ouverture.

À l'issue du marché l'emplacement devra être rendu dans son état d'origine, il ne devra être laissé aucun débris sur place.

Les exposants sont informés qu'un emplacement (en salle ou en chalet) leur est désigné pour toute la durée du marché, celui-ci ne sera pas cessible, en cas de non occupation, la mairie de Vendeville se réserve le droit de le réattribuer à un autre demandeur.

### Confirmation d'inscription :

Votre candidature sera étudiée qu'à réception de ce dossier de candidature, de vos photos, de votre pièce d'identité et/ou n° de registre et du paiement.

## 5. Envoi de ma candidature

### **Documents à envoyer :**

- Je joins une copie de ma pièce d'identité.
- Je joins des photographies couleurs de mes produits et/ou créations.
- Je fais parvenir mon paiement par chèque à l'ordre de "Famille & Enfance Vendeville" à la Mairie de Vendeville - 79 Rue de Seclin, 59175 Vendeville

**Droit à l'image :**

- J'AUTORISE la municipalité à disposer des photographies et autres images fixes me représentant, réalisées le jour de l'évènement.
- JE N'AUTORISE PAS la municipalité à disposer des photographies et autres images fixes me représentant, réalisées le jour de l'évènement.

**Règlement :**

- J'ai pris connaissance des conditions d'octroi et m'engage à les respecter. Je serais prévenu courant octobre de la validation définitive de mon inscription.

**Protection des données :**

- Je consens à l'utilisation des mes données personnelles dans le cadre de cette candidature, conformément au Règlement Général de Protection des Données (RGPD).

**Date :** \_\_\_\_/\_\_\_\_/2023

**Signature :**

**À retourner  
avant le samedi 30 septembre 2023**

**Par mail : [communication@mairiedevendeville.fr](mailto:communication@mairiedevendeville.fr)**

**ou**

**Par courrier :**

**Mme Juliette FAUTRAT - Service Communication**

**Mairie de Vendeville**

**79 Rue de Seclin, 59175 Vendeville**

Après cette date, il ne sera plus possible de s'inscrire.

